
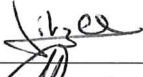
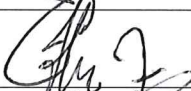
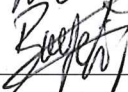
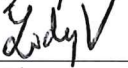

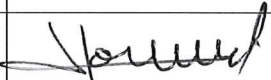



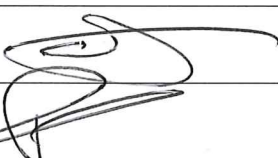








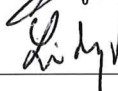
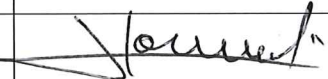




TABLEAU DE PRESENCE

SEANCE DU 16 octobre 2023

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Germain GOEPFERT	Maire		
Sabine LITZLER	Adjointe		
Thierno GUEYE	Adjoint		
Romuald BOYET	Adjoint		
Vincent LIDY	Conseiller		
Jean-Jacques VIROULET	Conseiller	Absent	
Arnaud BRISSIAUD	Conseiller	Absent	
Denis HARNIST	Conseiller		
Rémy GÖTTE	Conseiller	Absent 	
Flavia BRUNGARD	Conseillère		
Virginie DICK	Conseillère		
Christophe SENN	Conseiller	Absent	
Emmanuel PINTO	Conseiller		
Philippe JACQUET	Conseiller		
Charles STEIN	Conseiller		

SEANCE DU 26 juin 2023

APPROBATION DE LA SEANCE DU 26/06/2023

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Germain GOEPFERT	Maire		
Sabine LITZLER	Adjointe		
Thierno GUEYE	Adjoint		
Romuald BOYET	Adjoint		
Vincent LIDY	Conseiller		
Jean-Jacques VIROULET	Conseiller		
Arnaud BRISSIAUD	Conseiller		
Denis HARNIST	Conseiller		
Rémy GÖTTE	Conseiller		
Flavia BRUNGARD	Conseillère		
Virginie DICK	Conseillère	Absent	
Christophe SENN	Conseiller		
Emmanuel PINTO	Conseiller		
Philippe JACQUET	Conseiller		
Charles STEIN	Conseiller	Absent	

ORDRE DU JOUR : Invitation écrite 09/10/2023

1. Approbation de la séance du 26 juin 2023 et Informations sur les décisions prises par Délégation
2. ONF : Programme des Travaux 2024
3. Finances
4. Adhésion au contrat groupe statutaire du Centre de Gestion
5. Baux de Chasse
6. Modification du périmètre de Territoire d'Energie d'Alsace
7. Droit de préemption urbain (DIA) et urbanisme
8. Divers
9. Informations

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SEANCE DU 16 octobre 2023

Présents tous les membres sauf : M. Arnaud BRISSIAUD, M. Christophe SENN, M. Jean-Jacques VIROULET qui a donné procuration à M. Germain GOEFERT absents excusés.

Point 1 : Approbation de la séance du 26 juin 2023 et Informations sur les décisions prises par délégation

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la séance du 26 juin 2023.

Par ailleurs le Conseil Municipal nomme comme secrétaire de séance :

Le conseil municipal désigne Mme Caroline BRAND, secrétaire de mairie, assistée de Mme Sabine LITZLER.

Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour :

Permis d'aménager rue de Walheim

- Nous avons réceptionné deux notifications du Tribunal Administratif concernant :
 - La décision du 24/08/2022 rejetant la demande du permis d'aménager n°PA068191E220001
 - La décision du 08/06/2023 rejetant la demande du permis d'aménager n°PA068191E230001

Le Maire demande au Conseil Municipal de pouvoir faire les démarches auprès de notre protection juridique, afin d'être assisté par un avocat.

Point 2 : ONF : Programme des Travaux 2024

Le Conseil Municipal,
Suite à la présentation du plan de coupes 2023 et du bilan 2022 par M. DAUVERGNE Olivier, agent ONF, présent à la séance,

Approuve l'état de coupes de bois
Présenté par l'OFFICE NATIONAL DES FORETS en forêt communale de LUEMSCHWILLER pour l'exercice 2023.

L'état prévisionnel de coupes, chablis et bois non façonnés est prévu pour un volume de 345m³ dans la parcelle 12.a – 6-7 et parcelle 12a pour un volume de 50m³.
Recette brute prévisionnelle de 44 200 €HT

Les dépenses prévues sont de 24 796 €HT
 Soit une bilan prévisionnel net de 19 404 €HT

Délègue le Maire pour signer et approuver par la voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal.
 Le Conseil Municipal donne son accord sur l'approbation de l'Etat d'assiette 2023 concernant la prévision des coupes.

Le Conseil Municipal a également donné son accord, à l'unanimité, pour la signature de l'annexe : contrat d'approvisionnement (vente de gré à gré sous contrat).

Point 3 : Finances

Le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de l'approbation du budget 2023 il est nécessaire de procéder à une modification d'écriture.

En effet une erreur de totaux sur les opérations des subventions d'équipement versées (amortissement fibre et CPINI) a été constatée par la Trésorière (une différence d'1 € entre le fonctionnement et l'investissement).

D'autre part elle demande également de rajouter l'amortissement en totalité de 2021 versée en 2022 au CPINI soit 402.72€

De ce fait, il est nécessaire de procéder aux modifications suivantes :

➤ Dépenses de fonctionnement

Article 6811 (Dotations amortis. Immob. Incorporelles et corporelles) + 403.72€

Article 615231 (Entretiens réparations voiries) - 403.72 €

➤ Dépenses d'investissement

Article 2152 (Installations de voiries) - 403.72 €

➤ Recettes d'investissement

040 article 28041481 (Amortissements des Immobilisations) + 403.72 €

Vote à l'unanimité.

Point 4 : Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Gestion 2024-2027

Les lois de 1984 et 1986 imposent au conseil municipal de recourir à un contrat d'assurance statutaire pour le personnel de la fonction publique. Jusqu'à ce jour nous avons toujours pris ces contrats par le biais d'un contrat groupé mis en place par le centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Un renouvellement s'impose au 1^{er} janvier 2024.

Considérant la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire ;

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027
- Assureur / Courtier : CNP Assurances / Relyens
- Régime du contrat : capitalisation
- Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.
- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les risques garantis sont :

- décès ;
- accident de service / maladie contractée en service ;
- longue maladie / maladie longue durée ;
- maternité (y compris congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant ;
- maladie ordinaire et temps partiel

Tous les risques avec une franchise de 10 jours

Prendre acte que les frais de gestion du Centre de Gestion, s'élèvent à 0,085 % de la masse salariale annuelle.

Vote à l'unanimité.

Point 5 : Baux de Chasse

Les baux de chasse arrivent à échéance le 1^{er} février 2024.

Nous avons entrepris la consultation des propriétaires leur demandant de bien vouloir abandonner le produit de la chasse au profit de la commune. Cette consultation a donné les résultats suivants :

Les conditions ont été remplies, à savoir que **650 propriétaires sur 836** se sont prononcés en faveur de l'abandon du produit de la chasse et que la surface concernée est de **617ha02a12ca sur 678ha51a93ca**.

Au vu des résultats, nous pouvons conclure que 2/3 des propriétaires, rassemblant 2/3 des surfaces, abandonnent le produit de la chasse à la commune.

De plus, la commission consultative de chasse s'est réunie mardi 3 octobre 2023, en mairie. Étaient présents les délégués du Conseil Municipal, une représentante des agriculteurs et le représentant de la Société de Chasse Saint-Brice, les autres instances étaient excusées.

Après discussion, la commission est favorable à la continuité du partenariat avec la société de chasse mais à un avis mitigé quant aux conditions.

Le conseil municipal doit délibérer pour :

- définir la consistance des lots

- fixer la mise à prix du lot
- fixer le mode de mise en location du lot
- arrêter la convention de gré à gré

Après discussion, le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions décide :

- de fixer à **678ha51a93ca** la contenance des terrains à soumettre à la location,
- de procéder à la location d'un lot unique comprenant 678ha51a93ca.
- de fixer le loyer annuel à 14 000 €
- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions de gré à gré.

POINT 6 : Modification du périmètre de Territoire d'Énergie d'Alsace

Le Comité Syndical du 19 septembre 2023 a donné son accord à l'unanimité aux demandes d'adhésions de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉLESTAT et des Communes de BOOFZHEIM, DAUBENSAND, DIEBOLSHEIM, FRIESENHEIM, HERBSHEIM, KOGENHEIM, RHINAU, ROSSFELD, SERMERSHEIM ET WITTERNHEIM au Territoire d'Énergie Alsace (TEA).

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion au TEA de la Communauté de Communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim.

Vote à l'unanimité.

Le Maire donne la parole à M. Thierno GUEYE

POINT 7 : Droit de préemption urbain (DIA) et urbanisme

7-1 Droit de préemption urbain (DIA) :

- DIA06819123E0009 : Monsieur Nicolas Pascal AUVRAY et Madame Emma HERRBRECHT domiciliés 6a rue de Henflingen – BETTENDORF achètent 11 Grand-rue – Section 02 Parcelle : 675/226
La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption urbain
- DIA06819123E0010 : Madame Monsieur MOURER Marc domiciliés 13 rue de la Montagne – ZILLISHEIM – achètent 15 rue du Cuir – Section 01 Parcelle : 671/170
La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption urbain

7-2 Urbanisme : Autorisations des droits du sol

Permis de Construire :

- Monsieur SPERRY Boris
Domicilié 31 rue d'Illfurth – HEIDWILLER

Terrain situé : 5 rue de l'Ecole
Section 01 Parcelle : 569
Pour : Maison individuelle

- Monsieur TSCHIEMBER Marc
Domicilié 6 rue des Champs – BRUNSTATT-DIDENHEIM
Terrain situé : 9 rue de la Source
Section 02 Parcelles : 236,642
Pour : Maison individuelle
- Monsieur KLEIN Laurent – Madame ELAIN Gaëlle
Domiciliés : 13 rue Pasteur - ZAESSINGUE
Section 01 Parcelle : 203
Terrain : rue du Moulin
Pour : Maison individuelle

Certificat d'Urbanisme :

Certificat d'urbanisme a :

- Certificat d'urbanisme a déposé par Maître LOEB-OSSALA
Domicilié 1 av. Foch - Colmar
Pour : rue du Réservoir
Section 01 Parcelles : 439

Certificat d'urbanisme b :

- Certificat d'urbanisme b déposé par Monsieur BOURGEOIS Esnard
Domicilié 9 rue du Moulin
Pour : Section 01 Parcelles : 381, 382
Demande de prorogation du certificat d'urbanisme 068 191 22 E 0021
- Certificat d'urbanisme b déposé par Monsieur GAGG Pierre-Henri
Domicilié 27 rue Principale – BRUEBACH
Pour : rue des Pierres – Lieudit « Staubig »
Section 02 Parcelles : 528,530

Déclaration préalable :

- Madame PETIT Valérie
Domiciliée 13 rue d'Obermorschwiller
Pour : Terrasse sur pilotis dans le jardin – garde-corps
- Monsieur HIGELIN Jean-Marie
3a rue des Seigneurs
Pour : Terrasse d'été
- Monsieur RABEUF Philippe
Domicilié 1 rue de Tagolsheim
Pour : Réfection toiture et création fenêtres de toit
- SCI CAMADE – DEMURU Marie
Domiciliée 25 rue des Œillets – HEIMERSDORF
Terrain : 8 rue d'Obermorschwiller
Pour : Création lucarne et mise en place de fenêtres de toit
- Monsieur ROS Nicolas
Domicilié : 9 rue du Cuir

- Pour : Pose de 72 panneaux photovoltaïques
- AMENAGEMENT 3F - REININGUE
Terrain : 10 rue de l'Ecole
Pour : Division en vue de construire
 - Monsieur WOLF Francis
Domicilié 13 rue de Walheim
Pour : Serre de Jardin

POINT 11 : Divers

11-1 PLUi du section d'Illfurth

Le 28 avril 2023 : Recours gracieux du Préfet demandant l'annulation de la délibération d'approbation en date du 02 mars 2023.

Quelques faits reprochés

- La sous-estimation de la mobilisation du potentiel urbain (dents creuses) ne permettant pas de fonder les extensions urbaines.
- La station de traitement des eaux usées d'Illfurth est en surcharge. Des travaux de mise aux normes de cette dernière, sont nécessaires.
- Le jugement interviendra après clôture de l'instruction, dans un délai d'un an (août 2024)
- Le recours contentieux est non suspensif.
- Le PLUi demeure en vigueur jusqu'au jugement
- Les autorisations d'urbanismes peuvent être délivrées
- La Com/Com Sundgau travaille le dossier avec l'accompagnement d'avocats spécialisés.

11-2 Sécurisation des routes

Afin de sécuriser l'entrée du village, deux écluses ont été installées le 27/09/2023 et resteront en place, à titre de test, jusqu'au 18/10/2023.

11-3 Energies renouvelables

Une réunion avec le sous-préfet, M. Jean-Marie Wendling, a eu lieu le 15/09/2023 à Altkirch. Il a été question des énergies renouvelables : éoliennes, panneaux photovoltaïques. En ce qui concerne les éoliennes, il a été précisé que notre commune est située dans une zone prioritaire d'accélération. La cartographie des zones favorables est visible sur Google en tapant ENR.

Une consultation doit être faite avec la population et un débat à ce sujet sera organisé par la COM/COM cet automne.

11-4 Rue de Walheim

La grille du caniveau, en face du N°14, s'est affaissée, l'entreprise TP de la Lague est intervenue pour effectuer les réparations pour un montant de 960.00 €TTC.

11-5 Fontaines

➤ **Fontaine rue de l'Ecole**

Des travaux de réparation (eau potable) ont été effectués rue du cuir le 20/09/2023. On en a profité pour vérifier la localisation de la source qui alimente la fontaine rue de l'école, une étude est à mener pour voir comment on peut mieux capter l'eau et la diriger dans la chambre de stockage.

➤ **Fontaine rue de l'Eglise**

Prochainement un nettoyage sera effectué à la chambre de captage de la source.

11-6 Débroussaillage

Le débroussaillage le long des chemins communaux est en cours par l'entreprise Barth - Schneider.

11-7 Aire MULTISPORTS

Nous avons accepté le devis pour le remplacement du gazon synthétique du terrain multisport : 18 120.00 €TTC. L'assurance Maif prendra 9 060 €TTC en charge (étant donné 50% de vétusté). Aucune subvention n'est accordée. Les travaux ont été réalisés les 12 et 13 octobre.

Une enquête est en cours à la gendarmerie pour trouver les responsables.

11-8 Réunion publique

Une réunion publique sera programmée en fin d'année : sécurisation et emplacement éoliennes.

11-9 Feu de broussaille

Jeudi 12/10 à 21h30 il y a eu un feu de broussaille près du tas de paille (GAEC STOLL) près de la chapelle.

POINT 12 : Informations

Le Maire donne la parole à Mme LITZLER Sabine

12-1 Retable

- Le montant des dons pour le retable n'a pas changé depuis le 16/05/2023.
- Alarme :
L'entreprise Clemessy a été recontactée plusieurs fois pour l'envoi du devis
L'entreprise Schertzinger de Wittersdorf nous a proposé une alarme anti-mouvement.
- Sécurisation des portes : Finalement, nous sécuriserons plutôt les portes intérieures.
L'entreprise PTM doit nous fournir un devis.
L'entreprise de ferronnerie Gaertner de Ranspach est passée le 19/09/2023 : il nous enverra également un devis pour la grille de protection.
Les ateliers du Vieil Armand de Wuenheim ne sont finalement pas venus le 28/09/2023. Il y a lieu de changer les barilletts des portes car de trop nombreuses personnes en ont actuellement les clés.
- Grille de protection :

M. VIROULET Jean-Jacques s'est déplacé chez l'entreprise Gaernter pour voir des modèles de grilles.

Finalement, les grilles ne seront mises en place qu'en 2024.

➤ Protection du mur arrière :

M. GÖTTE Albert a commencé les travaux de plâtrerie sur une partie du mur.

➤ Nettoyage de l'autel :

Nous sommes en possession d'un devis de l'entreprise Gardère de 2 088.00 € TTC.

M. VIROULET Jean-Jacques a rappelé l'entreprise Sen qui a fait un devis, qui a été signé pour un montant de 2040.00 € TTC.

➤ Le Maire a préparé les axes des charnières des différents tableaux du retable et les a envoyés à M. Aubert du CRRCOA.

12-2 Vente de brioches

Grâce à l'aide de bénévoles de la commune, la vente de brioches au profit de l'APEI de Hirsingue a eu lieu le 14/09/2023 et a permis de récolter 1 330.00 € + 30.00 € de don soit un total de 1 360.00 €.

12-3 Octobre « Rose »

Les lumières roses ont été mises en place à la façade de la mairie pour « octobre rose » Ligue Contre le Cancer.

12-4 Dates à retenir :

21/10	9h30	Fleurissement
11/11	11h00	Commémoration du 11 novembre
09/12	9h30	Préparation Fête de Noël
10/12	11h00	Fête de Noël